

Nous déposons dès lors la résolution suivante :

Nous invitons la Municipalité à renoncer à son exigence d'intégration sur les bâtiments neufs mais à donner désormais le choix du type de panneaux solaires aux propriétaires, y compris à ceux de bâtiments neufs.

Acceptée par 31 oui, 30 non et 10 abstentions.